



30 janvier 2004

Les Vêtements De Sport Gildan Demande Une Vérification Indépendante De L'une De Ses Usines De Couture Du Honduras

Montréal, le 30 janvier 2004 - Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (NYSE : GIL; TSX : GIL.A) a annoncé aujourd'hui avoir demandé à la Fair Labor Association (FLA), dont elle est une société participante, d'effectuer une vérification indépendante dans l'une de ses usines de couture du Honduras. La vérification est associée à une plainte déposée à la FLA, selon laquelle Gildan aurait posé des gestes visant à entraver le droit des travailleurs à la liberté d'association. La plainte a été déposée par un groupe activiste basé au Canada et par un syndicat canadien.

Gildan réaffirme son engagement à offrir des conditions de travail favorables dans l'ensemble de ses usines et à respecter les lois en vigueur dans tous les pays où elle exploite des installations. « Nous avons investi de nombreux efforts et ressources afin de développer une entreprise socialement responsable et promouvoir le respect des droits des travailleurs », a indiqué Stéphane Lemay, Vice-président, affaires publiques et juridiques. « Nous sommes résolu à maintenir dans nos installations et dans celles de nos sous-traitants d'excellentes normes relatives aux conditions de travail. »

En vertu des règles de la FLA, Gildan ne peut discuter de la plainte tant que la FLA mène sa vérification. Gildan a toutefois offert de divulguer les résultats de la vérification en temps voulu, une fois qu'ils seront disponibles.

La FLA est réputée à l'échelle internationale comme l'un des organismes indépendants de vérification parmi les plus respectés. Coalition sans but lucratif d'entreprises, d'universités et d'organismes non gouvernementaux, elle prTMne le respect des normes et conditions de travail internationales.

À propos de Les vêtements de sport Gildan

Les Vêtements de Sport Gildan est une entreprise à intégration verticale du secteur de la confection et de la commercialisation de vêtements sport de qualité supérieure, destinés principalement au segment de la distribution de vêtements sport imprimés des marchés canadien, américain, européen et autres marchés internationaux. La société confectionne et vend des T-shirts, des chandails sport et des chandails de coton molletonné 100 % coton et 50 % coton / 50 % polyester de qualité supérieure, offerts dans une variété d'épaisseurs, de tailles, de couleurs et de styles. La société vend ses produits non imprimés qui sont par la suite ornés de motifs ou de logos avant d'être revendus aux consommateurs. Gildan emploie plus de 9 000 employés à temps plein et est résolue à offrir un milieu de travail socialement responsable à l'ensemble de ses employés. D'autres renseignements sur l'entreprise sont disponibles à l'adresse suivante : www.gildan.com.

À propos de la FLA

La FLA est un organisme sans but lucratif, dont le siège social est établi à Washington, D.C., et dont l'objectif consiste à compléter les autres efforts nationaux et internationaux visant à promouvoir dans le monde entier le respect des droits dans le domaine du travail. Elle représente une coalition multilatérale d'entreprises, d'universités et d'organismes non gouvernementaux souscrivant pleinement à un programme rigoureux de mise en place d'un Code de conduite ainsi

que de surveillance et de redressement afin de s'assurer que leurs sites de production demeurent conformes aux normes de la FLA. Plus de 175 collèges et universités se sont joints à la FLA afin de promouvoir des conditions décentes et acceptables dans la production de marchandises portant leur logo, en demandant à leurs titulaires de licence de participer au programme de la FLA pour les licenciés. L'association regroupe également des organismes et des défenseurs des droits de la personne et du travail, lesquels composent le conseil consultatif des organismes non gouvernementaux de la FLA, chargé de solliciter la participation des organismes non gouvernementaux locaux et internationaux afin d'assurer une plus grande responsabilisation des travailleurs et la protection de leurs droits. La FLA a émis son premier rapport public en juin 2003. Ce rapport et des renseignements supplémentaires sur l'organisme sont disponibles à l'adresse suivante : www.fairlabor.org.

Pour plus d'information :

Stéphane Lemay

Vice-président, Affaires publiques et juridiques

Tél. (514) 734-8394

Cell. (514) 570-5884

slemay@gildan.com